

VALEUR VENALE MOYENNE

DES TERRES LABOURABLES ET DES PRAIRIES NATURELLES

ANNEE 2020	Terres et prés libres						Terres et prés loués					
	<i>Rappel Dominante 2019</i>	Dominante	<i>Rappel Moyenne Prix bas 2019</i>	Moyenne Prix bas	<i>Rappel Moyenne Prix hauts 2019</i>	Moyenne Prix hauts	<i>Rappel Dominante 2019</i>	Dominante	<i>Rappel Moyenne Prix bas 2019</i>	Moyenne Prix bas	<i>Rappel Moyenne Prix hauts 2019</i>	Moyenne Prix hauts
Cantal, Sud-Est Limousin, Artense	5910	5790	1260	1260	10300	11240	4840	4890	1800	1940	9850	9850
Massiac, Cézallier- Margeride, Aubrac et Planèze	5980	6010	1530	1600	9020	9020	4350	4460	1490	1480	7710	7990
Châtaigneraie, Bassin d'Aurillac	7220	7210	1400	1570	13590	13590	6210	6670	2340	2340	11000	10400

Les prix (en Euros courants à l'hectare) retenus sont ceux des terres agricoles, parcelles ou exploitations entières, non bâties, d'au moins 70 ares et destinées à conserver, au moment de la transaction, leur vocation agricole.

La valeur dominante correspond au prix le plus souvent pratiqué tel qu'il a pu être constaté ou estimé.

La moyenne des prix hauts et la moyenne des prix bas correspondent respectivement aux prix pratiqués pour les terres les plus chères et les moins chères, compte tenu des conditions locales du marché.

Les prix de vente retenus s'entendent hors taxes et frais d'acte non compris.